



Fédération québécoise des échecs

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS
Le 18 juillet 2009 au Collège Jean-de-Brébeuf**

Procès-verbal

1 Ouverture de l'Assemblée

L'ouverture de l'Assemblée générale annuelle est constatée à 19h10

Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée par les personnes présentes

Président d'assemblée: Daniel Rousseau.

Proposé par Daniel Rousseau, secondé par Marc Poulin. *Adopté à l'unanimité.*

Secrétaire d'assemblée: Richard Cloutier.

Proposé par Marc Poulin, secondé par Charles Tremblay. *Adopté à l'unanimité.*

2 Présences et quorum

Exécutif

Président : Daniel Rousseau

Secrétaire : Marc Piché (arrivée vers 19h25)

Trésorier : Richard Cloutier

Vice-président Développement : Charles Tremblay

Délégués des Ligues

Ligue d'échecs de Lanaudière : François Robidas

Ligue d'échecs de l'Estrie : Alexandre Allard Dos Santos, Simon Valiquette

Ligue d'échecs Métropolitaine : Louis-Philippe Amesse, Richard Bérubé, Marian Cvetkovic, Félix Dumont, Thierry Le Duin, Line Lamontagne, Louis Morin, Marc Poulin, Mathieu Poulin, Roman Sarrazin-Gendron

Ligue d'échecs de l'Outaouais : Martin Mallette

Assistent également

Directeur général : Richard Bérubé

Plusieurs autres membres de la FQE

Absent

Vice-président Manifestations : Joël St-Onge

Le quorum de 14 membres votants est constaté.

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Présences et quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
5. Points découlant du dernier procès verbal
6. Rapport du trésorier et présentation des états-financiers examinés pour l'année financière 2008-2009
7. Nomination du Vérificateur
8. Rapport du Président
9. Modification aux règlements généraux
10. Fixation de la cotisation maximale des membres
11. Affaires nouvelles
12. Levée de l'Assemblée

Le point 10 « Élections » est ajouté et les points 10, 11 et 12 du projet d'ordre du jour deviennent 11, 12 et 13 et ce à la demande de plusieurs participants.

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Marc Poulin et secondée par Line Lamontagne.

Adopté à l'unanimité.

4 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Le président de la FQE fait une brève lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle qui s'est tenue en 2008. Aucune correction n'est relevée.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Marc Poulin et secondé par Charles Tremblay.

Adopté à l'unanimité.

5 Points découlant du dernier procès-verbal

Des discussions ont eu lieu entre les administrateurs de la Fédération canadienne des échecs (FCE) et les administrateurs de la Fédération québécoise des échecs (FQE) quant à une possible entente qui aurait vu la FQE s'occuper de diverses tâches administratives pour la FCE. Le conseil d'administration de la FQE ayant rejeté à l'unanimité l'offre de la FCE, c'est le *statu quo* entre les deux fédérations.

Un participant déplore le conflit d'horaire qui existe de nouveau cette année entre le « Canadian Open » organisé par la Fédération canadienne des échecs (FCE) et le Championnat ouvert du Québec (COQ) organisé par la Fédération québécoise des échecs (FQE).

6 Rapport du trésorier et présentation des états financiers examinés pour l'année financière 2008-2009

Le trésorier Richard Cloutier dépose son rapport qui fait état d'un déficit de 2 494 dollars pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2009. Il indique que ce déficit origine principalement de la perte élevée subie par la FQE pour la tenue du « Championnat ouvert du Canada 2008 ». Les dépenses pour certains projets de la FQE ayant toutefois été moins élevées que prévues, le déficit de l'exercice a malgré tout été contenu à un niveau tolérable. Il mentionne également que le comptable a complété la mission d'examen des états financiers pour l'exercice 2008-2009.

Un participant s'interroge quant à la variance importante des revenus d'inscription entre l'exercice qui vient de se terminer et l'exercice précédent. Le trésorier explique que les revenus et dépenses du COQ 2007 ne furent pas comptabilisés dans les états financiers 2008 de la FQE car l'organisation de ce tournoi avait été accordée à une tierce partie. De plus, les revenus d'inscription du dernier exercice

contiennent eux les revenus du « Championnat ouvert du Canada 2008 » ainsi qu'une partie des revenus du « Championnat jeunesse du Canada 2008 » qui fut également organisé par la FQE.

L'adoption des états financiers examinés pour l'année financière 2008-2009 et du rapport du trésorier est proposé par Richard Cloutier et secondé par Daniel Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

7 Nomination d'un vérificateur

Il est proposé par Daniel Rousseau et secondé par Louis-Philippe Amesse de reconduire la firme Roland Naccache et Associés à titre de vérificateur externe de la Fédération québécoise des échecs.

Adopté à l'unanimité.

8 Rapport du président

Daniel Rousseau fait la lecture de son rapport et fait le survol des activités (voir rapport) en fonction des objectifs atteints lors de sa présidence, lui qui ne sollicite pas un nouveau mandat. Il présente également quelques statistiques sur le nombre de membres de la FQE par rapport aux objectifs établis par le MELS dans le cadre de son « Programme d'aide financière aux organismes nationaux de loisirs » (PAFONL). Il précise que la FQE n'atteint l'objectif fixé du nombre de membres que dans six des dix-sept régions administratives du Québec.

Un participant demande si on manque de beaucoup l'objectif fixé dans plusieurs régions et Daniel indique qu'on est tout près du but dans plusieurs cas. On fait également remarquer que la FQE a encore du temps pour se conformer car elle doit atteindre l'objectif fixé dans au moins neuf des dix-sept régions administratives et avant l'échéance de l'entente triennale qui se terminera en 2011.

Daniel Rousseau souhaite la meilleure des chances au nouvel exécutif qu'il juge très prometteur.

L'adoption du rapport du président annexé au rapport d'activités est proposée par Daniel Rousseau et secondé par Richard Cloutier.

9 Modification aux règlements généraux

Aucune modification n'est soumise cette année.

10 Élections

Le président Daniel Rousseau indique que quatre postes de l'exécutif ont été comblés par acclamation soit Marc Poulin au poste de président, Line Lamontagne au poste de secrétaire, Richard Cloutier au poste de trésorier et Claude Lalumière au poste de vice-président développement.

Une seule élection est requise pour le poste de vice-président aux manifestations. Des bulletins de vote sont distribués aux participants de l'AGA qui n'ont pas encore votés et qui veulent le faire et Marc Piché (qui n'est pas candidat) est nommé secrétaire d'élection pour faire le décompte des votes. Le directeur général explique que les résultats du vote par Internet ont été compilés par le webmestre de la FQE et que ce dernier a signé un document de confidentialité à ce propos. Le directeur général fournit les résultats du vote par Internet ainsi que les résultats du vote par la poste à Marc Piché pour qu'il fasse le décompte final avec les votes de l'AGA.

Après compilation, Marc Piché indique qu'il y a eu un grand total de 54 votes dont 35 par Internet. Le résultat final est de 35 votes pour Thierry Le Duin et de 19 votes pour Charles Tremblay. C'est donc M. Le Duin qui occupera le poste de vice-président aux manifestations.

11 Fixation de la cotisation maximale des membres

Aucun changement à la cotisation des membres n'est proposée cette année.

Il est proposé par Daniel Rousseau et secondé par Marc Poulin de laisser la cotisation des membres inchangée.

Adopté à l'unanimité.

12 Affaires nouvelles

Un participant parle de la dégradation du temps de jeu vers des cadences rapides alors qu'elle était il n'y a pas si longtemps de 40 coups en deux heures trente avec une seconde limite de temps d'une heure suivi d'un ajournement si nécessaire. Il conteste la cadence rapide imposée dans plusieurs tournois ce qui nuit à la qualité du jeu selon lui.

André Langlois, gouverneur de la FQE et organisateur du Tournoi International de Montréal (TIM), précise que les ordinateurs ont à toute fin pratique éliminé les ajournements car ceux-ci prennent le relais de l'humain pour l'analyse dans ce genre de situation. Il précise que les cadences relèvent de la Fédération Internationale des échecs (FIDE) et que la FQE n'y peut pas grand-chose.

Le participant exprime son désaccord à ce sujet et indique que la FQE devrait prendre le leadership dans ce domaine. Il mentionne que la FQE devrait faire débiter les parties des grands maîtres plus tôt quitte à ce que les parties durent onze heures voire douze heures ou plus si nécessaire.

On s'entend que les cadences lentes sont plus appropriées pour les parties des grands maîtres mais ça ne va pas plus loin.

13 Levée de la réunion

La levée de la réunion est constatée à 19h49.

Monsieur Daniel Rousseau
Président d'assemblée

Monsieur Richard Cloutier
Secrétaire d'assemblée